

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA 8ÈME SESSION DE L'OIC-STATCOM

SIÈGE DE SESRIC, ANKARA - TURQUIE
24-26 SAFAR 1441 H (23-25 OCTOBRE 2019)

La 8ème session de la Commission de statistique de l'Organisation de la coopération islamique (OIC-StatCom), tenue au siège du SESRIC à Ankara - République de Turquie les 24-26 Safar 1441 H (23-25 octobre 2019 G),

Rappelant les résolutions adoptées par la 7ème Session de l'OIC-StatCom tenue les 2 et 3 mai 2018 au siège du SESRIC à Ankara - République de Turquie et toutes autres résolutions adoptées par les sessions précédentes ;

Rappelant également les résolutions adoptées par les diverses sessions et forums de l'OCI dans le domaine des statistiques ainsi que les recommandations et décisions internationales pertinentes, en particulier celles qui visent à améliorer les systèmes statistiques nationaux ;

Rappelant en outre l'organisation réussie de l'atelier régional sur le "Programme mondial sur les recensements de la population et des logements de 2020 : normes internationales et technologies contemporaines" en collaboration avec les organismes internationaux compétents, du 12 au 15 mars 2019 à Ankara, République de Turquie, pour sensibiliser aux technologies de collecte électronique de données dans la conduite du recensement ;

Ayant discuté et approuvé les amendements proposés par le Secrétariat sur le Règlement intérieur de l'OIC-StatCom ;

Notant avec appréciation le rapport d'activité présenté par le coprésident du groupe de travail sur le développement de la nouvelle vision stratégique de l'OCI pour 2030 ;

Notant également avec satisfaction les exposés sur (i) « Les Technologies de collecte de données électroniques pour les recensements de la population et des logements » ; (ii) « Un Recensement de l'agriculture pour le 21ème siècle » et (iii) « Développer des systèmes statistiques nationaux en matière de migration internationale de la main-d'œuvre », présentés par les pays membres ainsi que par les représentants des organisations internationales dont la DSNU, la CESA, la FAO et l'OIT ;

1. **Réaffirme** sa confiance au Secrétariat pour la conduite du programme de StatCaB par le biais d'une approche axée sur les résultats, qui pourrait être étendue à des activités axées sur les indicateurs des ODD tout en assurant une répartition géographiquement équilibrée des bénéficiaires, et **invite** ses membres, qui ne l'ont pas encore fait, à compléter L'enquête biannuelle de StatCaB 2020-2021 pour mieux déterminer les capacités et besoins statistiques dans leurs pays respectifs ;
2. **Réaffirme** son engagement en faveur de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac initiée par l'Organisation mondiale de la Santé et **demande** au Secrétariat de poursuivre le projet sur l'intégration des questions sur le

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA 8ÈME SESSION DE L'OIC-STATCOM

SIÈGE DE SESRIC, ANKARA - TURQUIE
24-26 SAFAR 1441 H (23-25 OCTOBRE 2019)

tabagisme à utiliser dans les enquêtes (TQS) dans les enquêtes en cours des pays de l'OCI et de continuer à étendre la portée du projet à l'intégration des enquêtes TQS en cours auprès de jeunes des pays membres de l'OCI ;

3. **Adopte** les amendements proposés par le Secrétariat sur le Règlement intérieur de l'OIC-StatCom concernant le « Bureau », les « Sessions annuelles et réunions de suivi » et les « Vote et quorum », et **décide** de les mettre en œuvre à partir de la prochaine 9ème session ;
4. **Demande** au Secrétariat de finaliser la Vision stratégique 2030 de l'OIC-StatCom en consultation avec les coprésidents du groupe de travail et d'élaborer en conséquence le Programme d'action quinquennal, ainsi que des programmes et activités spécifiques à être mis en œuvre par les membres de la Commission en collaboration avec les institutions régionales et internationales pertinentes, y compris le SESRIC ;
5. **Souligne** la nécessité d'allouer des ressources suffisantes pour l'adoption et l'utilisation de nouvelles technologies de collecte électronique de données, y compris les systèmes d'information géographique dans les recensements ainsi que d'autres enquêtes statistiques, afin d'améliorer le taux de réponse et la qualité des données, de produire des informations à temps, d'accroître la disponibilité des résultats des recensements et de réduire les dépenses des recensements ;
6. **Demande** au Secrétariat de continuer à soutenir les efforts des pays de l'OCI en facilitant l'échange de connaissances avec les organisations internationales pour une mise en œuvre réussie du programme mondial de recensements de la population et des logements du cycle de 2020 ;
7. **Réaffirme** que le manque de capacités statistiques dans le secteur agricole aggrave les lacunes dans les données, ce qui entrave les processus de recherche et d'élaboration des politiques nécessaires pour les plans de développement agricole et le suivi de l'impact de l'agriculture sur l'économie et l'environnement; **souligne** l'importance de recenser les besoins techniques et financiers nécessaires pour mener les recensements agricoles prévus conformément aux concepts, définitions et méthodologies internationaux normalisés, et **demande** au Secrétariat de continuer à coopérer avec les institutions de l'OCI et les institutions internationales concernées pour renforcer les capacités statistiques des composantes des systèmes statistiques nationaux des pays de l'OCI dans ce domaine ;
8. **Souligne** la nécessité d'appliquer les normes internationales relatives aux concepts, définitions et méthodologies élaborées par les institutions internationales compétentes dans la mesure des migrations internationales de la

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA 8ÈME SESSION DE L'OIC-STATCOM

SIÈGE DE SESRIC, ANKARA - TURQUIE
24-26 SAFAR 1441 H (23-25 OCTOBRE 2019)

main-d'œuvre aux fins de statistiques harmonisées, et **demande** au Secrétariat d'inclure des activités de formation et de renforcement des capacités dans le cadre de son programme StatCaB en collaboration avec les institutions internationales concernées ;

9. **Exprime ses remerciements et son appréciation** aux membres du Bureau des 7ème et 8ème sessions de l'OIC-StatCom, qui était composé de la Malaisie (Président), la Turquie et la Tunisie (Vice-Présidents), et la Palestine et l'Ouganda (Rapporteurs) ;
10. **Décide** de convoquer la 9ème session de la Commission au cours de la première semaine d'octobre 2020 et **demande** au Secrétariat de prendre ainsi les dispositions organisationnelles nécessaires.